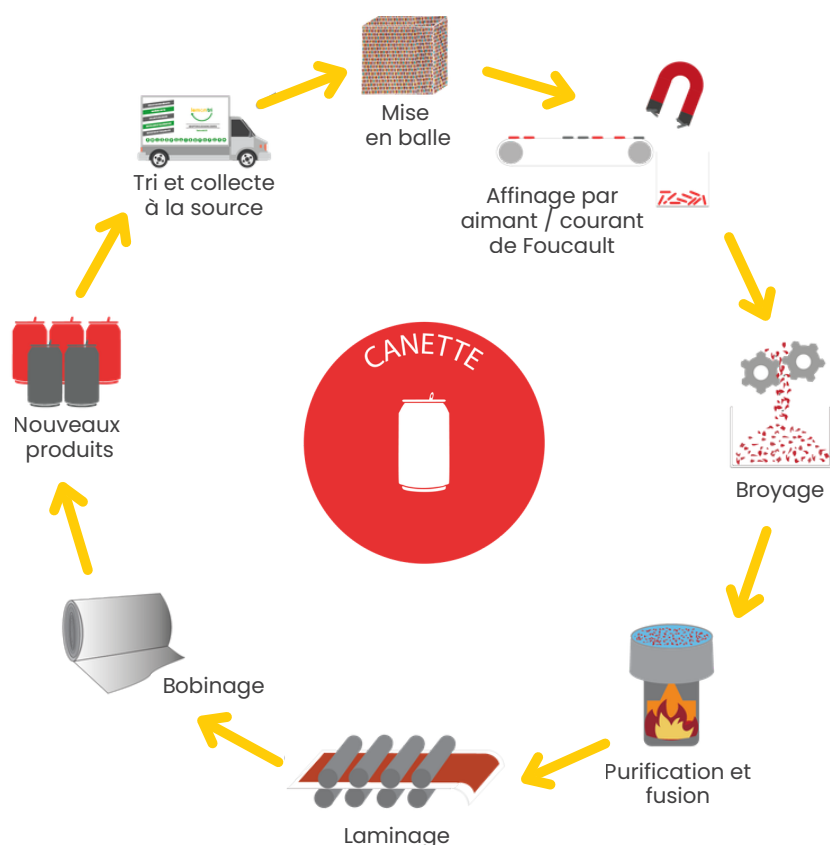


Le recyclage des canettes

Chaque Français consomme en moyenne 77 canettes par an. Celles-ci sont constituées d'aluminium ou d'acier. Ces deux matériaux sont entièrement recyclables ! Encore faut-il bien les trier et les collecter. Le recyclage des canettes peut se réaliser en circuit dit "fermé". C'est-à-dire qu'il est possible de recréer des canettes à partir de canettes usagées, mais aussi des pièces métalliques pour fabriquer des vélos, des trottinettes ou des pièces de moteur.



50 %

des canettes sont recyclées

5,2 Milliards

de canettes sont consommées chaque année en France

77

canettes consommées en moyenne par an par Français



Les canettes sont triées au préalable dans nos machines ou nos bacs de tri, puis elles sont collectées par nos agents logistiques.



De retour à l'entrepôt, les canettes passent dans un séparateur à courant de Foucault. Il s'agit d'une machine qui permet de séparer automatiquement l'aluminium de l'acier.



Les canettes sont ensuite conditionnées en balles en vue de leur envoi en filières de recyclage. Les canettes en acier rejoindront une aciérie et les canettes en aluminium une aluminerie.



Les balles entières sont placées dans des fours à plus de 80 degrés, pendant environ une heure. Une fois à l'état liquide, elles sont envoyées dans un autre grand four à 940°.



À la sortie du four, de longues plaques de 5 m sont moulées puis laminées. L'épaisseur passe de 60 cm à moins d'un millimètre ! Ces plaques sont ensuite enroulées en bobines, qui seront envoyées en usine pour la fabrication de nouvelles pièces.

